

LA VILLE DE PARIS **RECRUTE**

80 éducateur·rices de jeunes enfants

Inscription au concours du **23 décembre 2019 au 31 janvier 2020**

Au sein d'un des 430 établissements ou services d'accueil des enfants de moins de 6 ans (crèches collectives ou familiales, haltes-garderies, jardins d'enfants et jardins maternels) de la Ville de Paris, les éducateur·rices de jeunes enfants assurent la prise en charge des enfants, mènent des actions qui contribuent à leur éveil et à leur développement global tout en participant à l'élaboration, la mise en œuvre du projet d'établissement d'affectation et son animation. Sous réserve des conditions d'ancienneté et de qualification définies par la réglementation, ils-elles peuvent également prétendre à un poste d'adjoint·e de responsable ou assurer la direction des établissements.

La Ville de Paris vous assure un parcours de formation et d'adaptation à l'emploi **et vous offre également la possibilité de progresser dans votre carrière via des formations continues et des préparations à concours.**



PROFIL

- Être titulaire du diplôme d'État d'éducateur·rice de jeunes enfants ou être susceptible d'en justifier la possession dans les 8 mois qui suivent les résultats du concours (la nomination restant subordonnée à la possession du diplôme). Pour les détails voir la brochure du concours.

Compétences recherchées :

- Sens du service public
- Dynamisme, créativité, organisation et capacité d'adaptation, patience, écoute
- Sens des responsabilités
- Connaissance des pratiques pédagogiques et des réglementations en vigueur en matière de petite enfance



**Renseignements
& inscriptions**

www.paris.fr/recrutement

**Ville de Paris
DRH / Bureau du recrutement
2 rue de Lobau - 75004 Paris**

Épreuves à partir du 2 mars 2020